

raisons qui lui faisaient refuser l'amalgame.

Q.—Ce mémoire a-t-il été publié dans le livre bleu ?

R.—Oui. Le premier nous avons parlé de ce mémoire à plusieurs membres du gouvernement et les avons priés de nous donner une copie de ce document, afin que nous eussions une occasion d'y répondre.

Ils nous ont suggéré de répondre à ce document de manière à faire disparaître s'il était possible, les objections de la compagnie Interocéanique plutôt que de donner lieu à une altercation entre les deux compagnies, d'accroître ainsi les difficultés de la fusion. Le document ne nous a pas été donné à Ottawa, mais une copie nous a été envoyée à Montréal. Nous avons rédigé notre réponse dans un grand esprit de conciliation : nous sollicitons l'amalgame ; nous nous efforçons de faire disparaître les objections soulevées par la compagnie Interocéanique, de faciliter la fusion projetée par tous les moyens possibles. Cette réponse fut communiquée à la compagnie Interocéanique, et cette dernière répliqua, je pense.

Q.—Est-ce que le document du 3 août a été signé par Sir Hugh Allan, M. Beaubien, et vous-même.

R.—Oui, mais je ne me rappelle pas la date. Nous formions le comité provisoire. Nous avons aussi répondu, je pense, à ce qui a été publié. En voyant cette réponse, nous avons alors pensé que nos démarches en faveur de la fusion devaient échouer ; et à ma connaissance la compagnie canadienne a cessé de travailler dans ce but, dès que nous fûmes informés que le gouvernement avait pris l'affaire mains et que Sir John A. Macdonald avait fait une visite à M. MacPherson, avec grande espérance de réussir, et que cette visite avait été infructueuse, en définitive. Ces tentatives ont commencé quelque temps après les élections.

Une fois les élections engagées, elles ont subi un arrêt. Reprises vers la fin de septembre, elles ont continué jusqu'à la fin de novembre ; la compagnie canadienne ayant toujours, je pense, fait preuve d'un très grand-désir de réussir. Quelque temps après, soit à la fin de novembre ou au commencement de décembre, dans tous les cas à une date avancée de l'automne. Sir Hugh Allan et moi, aussi verbalement, je pense avons appris que le gouvernement avait l'intention de former une compagnie en vertu du pouvoir que lui conférerait son acte ; qu'il ne jugeait pas expédient de donner le contrat à aucune des compagnies incorporées, qu'elles représentaient la grande partie des intérêts de sections opposées, et que la compagnie digne de bénéficier du contrat devait représenter les intérêts de toute la Puissance. Le gouvernement faisait aussi connaître qu'il allait se mettre à l'œuvre pour organiser une compagnie d'hommes représentant les intérêts de toute la Puissance et commandant la confiance en ce pays et en Angleterre, où l'on espérait obtenir des fonds pour construire le chemin. Peu après cette époque, quelques messieurs que le gouvernement avait consultés au sujet de la compagnie, se réunirent à Ottawa et tinrent des assemblées chaque semaine, ou plus souvent. Le nombre de ces messieurs s'accrut de jour en jour, et plusieurs autres messieurs jugés aptes à ces questions assistèrent aux assemblées.

Je crois qu'en janvier les cadres se trouvaient remplis, et l'on procéda à former le cadre de la charte. A toutes les assemblées que nous avons tenues en cette ville, j'avais pris une part active aux délibérations ; j'avais prêté la plus grande attention au sujet qui nous occupait. Sans être investi d'une nomination officielle, je devins de fait le représentant de ces messieurs dans le règlement des détails de la charte, et le gouvernement a correspondu avec moi plusieurs fois dans ce sens, et m'a ordonné de me rendre à Ottawa pour y rencontrer les membres du gouvernement dans le but de travailler à la charte. En janvier ou plus tard, le 5 février, les clauses de la charte furent discutées, et la charte fut rédigée avec beaucoup d'attention et après un vif débat des deux côtés. Cette charte éait rédigée suivant ce qu'elle comporte encore aujourd'hui, et elle fut émanée vers le 5 février de cette année sous sa forme actuelle.

Q.—Combien avez-vous eu d'entrevues avec le gouvernement

R.—Nous en avons eu plusieurs avec tout le cabinet, mais les détails de la charte ont été réglés par Sir John A. Macdonald et l'hon. M. Campbell. Je ne sais vraiment pas si je